



**RAPPORT DE GESTION
INTERMÉDIAIRE
PAR LA DIRECTION**

**POUR LA PÉRIODE CLOSE
LE 28 FÉVRIER 2017**



RAPPORT DE GESTION PAR LA DIRECTION

Ce rapport de gestion explique les états consolidés du résultat net et global, les variations de la situation financière et des flux de trésorerie consolidés de ZoomMed inc. pour les périodes de neuf mois closes le 28 février 2017 et le 29 février 2016. Il doit être lu dans le contexte de l'information fournie par les états financiers consolidés intermédiaires non audités et par les notes y afférentes au 28 février 2017 et au 29 février 2016. De plus, certains résultats d'opération, variations de la situation financière et flux de trésorerie sont comparés avec les données de l'exercice financier clos le 31 mai 2016.

Cette analyse de la direction a été complétée en fonction des informations disponibles au 21 avril 2017. Cette analyse reflète la situation financière de ZoomMed inc. et ses filiales (la « société »).

Toutes les données financières contenues dans cette analyse ont été dressées selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

Ce rapport de gestion peut contenir des informations et des déclarations, de nature prospective, relatives à la performance future de la société. Ces déclarations sont effectuées sur la base de suppositions et d'incertitudes ainsi que sur la meilleure évaluation possible des événements futurs par la direction. Ainsi, les lecteurs sont avisés que les résultats réels peuvent être différents des résultats anticipés.

Ce rapport de gestion et les états financiers consolidés intermédiaires ont été soumis au comité d'audit et approuvés par le conseil d'administration.

DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

ZoomMed inc. (« ZoomMed ») a été constituée le 24 février 2005 en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions.

ZoomMed et ses filiales (la « société ») se consacrent au développement et la commercialisation d'une gamme étendue d'applications informatiques destinées aux professionnels de la santé.

La société a développé le « Prescripteur ZRx », une application technologique Web innovatrice permettant aux médecins de générer rapidement des prescriptions. Il a été conçu en collaboration avec notre comité de médecins. Leurs recommandations ont résulté en un prescripteur électronique rapide et intuitif, facilitant la prise de décisions et permettant un choix approprié de médicaments, évitant ainsi des erreurs potentielles. De plus, le Prescripteur ZRx a été doté de caractéristiques essentielles, soit des fonctionnalités prédictives et préventives qui dépassent de loin ce que le marché a eu à offrir jusqu'à maintenant. Ainsi, l'application prédictive du Prescripteur ZRx se comporte comme les logiciels les plus récents tels que le moteur de recherche de Google ou la saisie automatique du clavier iOS d'Apple. Contrairement aux prescripteurs électroniques statiques, la solution infonuagique du Prescripteur ZRx analyse de façon dynamique le profil de prescription de chaque médecin et affiche le médicament tel que prescrit usuellement par l'utilisateur. De plus, les caractéristiques préventives du Prescripteur ZRx, telles que les interactions médicamenteuses et les allergies potentielles, s'affichent automatiquement au médecin l'information sans que ce dernier ait à le demander ou à activer un module d'analyse externe. Le plus important pour un médecin très actif, est de lui permettre de rédiger des ordonnances lisibles et sécuritaires ainsi que de traiter leurs renouvellements en quelques secondes, lui permettant de le faire plus rapidement qu'avec un crayon.

Pour le marché américain, le Prescripteur ZRx est actuellement certifié SureScripts® et a été validé et certifié en vertu du programme de certification ONC HIT (Office of the National Coordinator for Health Information Technology). Il est actuellement en processus de certification pour les ordonnances électroniques des substances contrôlées (EPCS).

Le 19 novembre 2015, la société a vendu à Familiprix inc., la totalité de ses droits de propriété intellectuelle du logiciel de gestion de laboratoire en pharmacies « PraxisLab » (Note 4).

Les actions ordinaires de ZoomMed se transigent sur le marché de la Bourse de croissance TSX à Toronto, sous le symbole ZMD.

L'adresse du siège social de la société est 8005 boul. du Quartier, bureau 303, Brossard, Québec, Canada, J4Y 0N5.



SITUATION FINANCIÈRE

	28 février 2017	31 mai 2016
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 969 \$	323 396 \$
Allocation d'aménagement à recevoir (court et long terme)	27 215 \$	36 801 \$
Immobilisations corporelles	197 716 \$	235 611 \$
Actifs incorporels	100 000 \$	100 000 \$
Actif total	543 143 \$	1 107 630 \$
Avantages incitatifs à la location	75 807 \$	89 730 \$
Obligation en vertu d'un contrat de location-financement à (court et long terme)	18 530 \$	22 024 \$
Dettes (court et long terme)	136 000 \$	170 000 \$
Capitaux propres	(844 267) \$	492 949 \$
Capital social	25 509 437 \$	25 509 437 \$

Pour la période de neuf mois close le 28 février 2017, la variation nette de la trésorerie est liée aux activités opérationnelles. Pour l'exercice clos le 31 mai 2016, la variation nette de la trésorerie est liée aux activités opérationnelles et à la vente de la totalité des droits de propriété intellectuelle du logiciel de gestion de laboratoire en pharmacie PraxisLab pour la somme de 2 000 000 \$. Au 28 février 2017 la valeur actualisée du solde à recevoir en vertu de ce contrat est de 135 388 \$, dont 42 500 \$ à court terme et 92 888 \$ à long terme.

Selon le contrat de location des nouveaux locaux, le bailleur alloue une allocation d'aménagement pour un montant total de 25 \$ le pi² remboursable sur une première période de 5 ans par tranche de 8 582 \$ par année (valeur actualisée à 7 360 \$). Si ZoomMed exerce son option de renouvellement du bail, le bailleur allouera une allocation du même montant pour la durée de renouvellement de 5 ans. ZoomMed n'a pas comptabilisé l'allocation sur l'option de renouvellement. Au 28 février 2017, la valeur actualisée de l'allocation d'aménagement à recevoir a été estimée à 27 215 \$ (36 801 \$ au 31 mai 2016).

Au 28 février 2017, les immobilisations corporelles s'élèvent à 197 716 \$ comparativement à 235 611 \$ au 31 mai 2016. La variation est principalement attribuable à l'amortissement pour la période de neuf mois close le 28 février 2017.

Les actifs incorporels sont demeurés les mêmes depuis le 31 mai 2016 et représentent l'obtention d'une licence quant à la distribution pour le marché américain de Rx Vigilance « Quick Glance », un avisur thérapeutique qui est un des éléments clés du plan d'affaires américain de ZoomMed.

Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016, la société a signé un contrat de location-financement pour un système téléphonique IP installé dans les nouveaux locaux du siège social. Au 28 février 2017, le solde est de 18 530 \$ (22 024 \$ au 31 mai 2016) et il inclut les portions court et long terme.

Le 14 juillet 2015, ZoomMed a conclu une offre de prêt pour le financement des améliorations locatives avec Investissement Québec pour un montant total de 170 000 \$. Le déboursement du prêt a été fait le 25 février 2016 en un seul versement de 170 000 \$ et le capital est remboursable en 30 versements égaux et consécutifs de 5 667 \$, échéant le 28 février 2019. Le prêt porte intérêt au taux préférentiel majoré de 2,5 % versable mensuellement depuis mars 2016 et est garanti par une hypothèque mobilière de 1er rang d'un montant principal de 204 000 \$ et d'une hypothèque additionnelle de 40 800 \$ grevant l'universalité des biens présents et futurs, meubles, corporels et incorporels de ZoomMed pour un total de 244 800 \$. Au 28 février 2017, le solde est de 136 000 \$ (170 000 \$ au 31 mai 2016) et il inclut les portions court et long terme.

Les capitaux propres de la société s'élèvent à (844 267) \$ au 28 février 2017 et à 492 949 \$ au 31 mai 2016. La diminution du capital de 1 337 216 \$ au cours de la période de neuf mois close le 28 février 2017 est expliquée par le déficit d'opération.



RÉSULTAT NET ET GLOBAL DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

INFORMATIONS TRIMESTRIELLES SÉLECTIONNÉES

	28 février 2017 (3 mois)	29 février 2016 (3 mois)	28 février 2017 (9 mois)	29 février 2016 (9 mois)
Chiffre d'affaires	- \$	- \$	- \$	- \$
Frais de vente	59 791 \$	26 204 \$	243 873 \$	73 076 \$
Frais d'administration	211 702 \$	256 620 \$	708 026 \$	711 272 \$
Frais d'opération	53 847 \$	47 926 \$	156 805 \$	145 112 \$
Frais de développement	85 789 \$	55 968 \$	222 276 \$	162 670 \$
Frais financiers	3 124 \$	5 060 \$	11 140 \$	10 564 \$
Résultat net et global lié aux activités poursuivies	(414 253) \$	(391 778) \$	(1 342 120) \$	(1 102 694) \$
Bénéfice net lié aux activités abandonnées (Note 4)	1 664 \$	(43 193) \$	4 904 \$	820 929 \$
Résultat net et global	(412 589) \$	(434 971) \$	(1 337 216) \$	(281 765) \$
Résultat net de base et dilué par action lié aux activités poursuivies	(0,003) \$	(0,003) \$	(0,010) \$	(0,008) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	135 591 268	135 591 268	135 591 268	135 591 268

La société présente distinctement les activités poursuivies des activités abandonnées. Le présent tableau reflète les frais d'exploitation reliés aux activités poursuivies, c'est-à-dire à la commercialisation du marché américain.

Les frais de ventes ont été de 243 873 \$ pour la période de neuf mois close le 28 février 2017 comparativement à 73 076 \$ pour la période de neuf mois close le 28 février 2016. L'augmentation de 170 797 \$ est expliquée en partie par le fait, que durant la même période en 2015, 50 % du salaire de certains individus était comptabilisé en diminution de la provision pour services à rendre dans le cadre de la transaction avec Telus Santé en septembre 2014, et en partie par les honoraires reliés au développement du marché américain.

Les frais d'administration et les frais d'opération sont demeurés stables au cours des périodes de neuf mois closes le 28 février 2017 et le 29 février 2016.

Pour la période de neuf mois close le 28 février 2017 les frais de développement totalisent 222 276 \$ comparativement à 162 670 \$ pour la période de neuf mois close le 29 février 2016. L'augmentation est due au fait que, durant la même période en 2016, 50 % du salaire de certains individus était comptabilisé en diminution de la provision pour services à rendre dans le cadre de la transaction avec Telus Santé en septembre 2014.

Pour la période de neuf mois close le 28 février 2017, les activités abandonnées ont générées un bénéfice net de 4 904 \$ qui est totalement attribuable à l'ajustement de la valeur actualisée de la contrepartie conditionnelle à recevoir de Familiprix. Pour la période de neuf mois close le 29 février 2016, les activités abandonnées ont générées un bénéfice net de 820 929 \$ expliqué par la vente de la totalité des droits de propriété intellectuelle de PraxisLab.

Globalement, le résultat net et global de la société génère une perte de 1 337 216 \$ pour la période de neuf mois close le 28 février 2017 comparativement à une perte de 281 765 \$ pour la période de neuf mois close le 29 février 2016.

La société a enregistré une perte par action liée aux activités poursuivies de (0,010) \$ pour la période de neuf mois close le 28 février 2017 et une perte par action liée aux activités poursuivies de (0,008) \$ pour la période de neuf mois close le 28 février 2016.



FLUX DE TRÉSORERIE

	28 février 2017 (3 mois)	29 février 2016 (3 mois)	28 février 2017 (9 mois)	29 février 2016 (9 mois)
Flux de trésorerie liés aux activités Opérationnelles	8 938 \$	(1 031 009) \$	(262 503) \$	(1 456 881) \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(18 186) \$	168 897 \$	(37 494) \$	167 150 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	- \$	(175 501) \$	(15 430) \$	1 434 026 \$
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(9 248) \$	(1 037 613) \$	(315 427) \$	144 295 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	7 969 \$	718 568 \$	7 969 \$	718 568 \$

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles se détaillent comme suit :

- Au 28 février 2017, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont de (262 503) \$ et sont attribuables aux éléments hors trésorerie du fonds de roulement.
- Au 29 février 2016, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont de (1 456 881) \$ et sont principalement attribuables au reclassement du gain sur disposition d'actifs incorporels d'un montant de 1 001 440 \$ dans les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement se détaillent comme suit :

- Pour la période de neuf mois close le 28 février 2017, les activités de financement de (37 494) \$ représentent un remboursement de la dette à Investissement Québec pour 34 000 \$ et un remboursement sur l'obligation en vertu d'un contrat de location-financement pour 3 494 \$.
- Pour la période de neuf mois close le 29 février 2016, les activités de financement de 167 150 \$ représentent un financement pour les améliorations locatives de 170 000 \$ avec Investissement Québec et un remboursement sur l'obligation en vertu d'un contrat de location-financement pour 2 850 \$.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement se détaillent comme suit :

- Pour la période de neuf mois close le 28 février 2017, les activités d'investissement totalisent (15 430) \$ et sont liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles et l'acquisition d'actif incorporel.
- Pour la période de neuf mois close le 29 février 2016, les activités d'investissement totalisent 1 434 026 \$ et sont composés d'un montant de 215 976 \$ pour l'acquisition d'actifs et d'un montant net de 1 650 002 \$ pour le produit de cession du logiciel PraxisLab.

La variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie découlant de ces trois catégories d'activités a été de (315 427) \$ pour la période de neuf mois close le 28 février 2017 et de 144 295 \$ pour la période de neuf mois close le 29 février 2016.

LIQUIDITÉS

Pour répondre à ses besoins en capitaux, la société peut envisager des ententes de collaboration ainsi que des financements supplémentaires, publics ou privés pour les affecter à une partie ou à la totalité de programmes particuliers de développement de produits. Les financements privés pourraient comprendre des emprunts et l'émission d'autres titres de participation, ce qui pourrait donner lieu à une dilution pour les actionnaires. Rien ne garantit qu'elle obtienne des fonds supplémentaires. La société gère ce risque en établissant des prévisions de trésorerie détaillées ainsi que des plans opérationnels et stratégiques à long terme. Selon ces prévisions, la majorité des liquidités nécessaires pour les activités d'exploitation proviendront des revenus générés par l'exploitation du Prescripteur ZRx sur le marché américain.

ARRANGEMENT HORS BILAN

Il n'y a aucun arrangement hors bilan qui a ou est susceptible d'avoir une incidence sur les résultats d'opération ou sur la situation financière de la société.



ACTIONS, BONS ET OPTIONS EN CIRCULATION AU 21 AVRIL 2017

Actions ordinaires	135 591 268
Options en vertu du régime d'options d'achat d'actions	10 685 000

INFORMATION ADDITIONNELLE ET CONTINUE

La société diffuse ses états financiers consolidés, ses rapports de gestion, ses communiqués de presse ainsi que tout autre document réglementaire, via la base de données SEDAR, à l'adresse Internet suivante www.sedar.com.

La prochaine section de ce rapport correspond à une duplication de certaines notes provenant du rapport financier concordant à la même période.

NOTE 4 ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Ligne d'activités

Le 19 novembre 2015, la société a vendu à Familiprix inc. la totalité de ses droits de propriété intellectuelle du logiciel de gestion de laboratoire en pharmacies PraxisLab.

Le résultat net lié aux activités abandonnées est présenté dans l'état consolidé du résultat net et global selon le tableau ci-dessous.

Le classement a consisté à répartir les revenus et dépenses reliés aux activités abandonnées.

	28 février 2017 (3 mois) \$	29 février 2016 (3 mois) \$	28 février 2017 (9 mois) \$	29 février 2016 (9 mois) \$
CHIFFRE D'AFFAIRES	-	-	-	-
FRAIS D'EXPLOITATION				
Frais d'administration	-	-	-	27 670
Frais d'opération	-	100	-	500
Amortissement des frais de développement	-	-	-	225 312
Revenus financiers	(1 664)	43 093	(4 904)	15 285
	(1 664)	43 193	(4 904)	268 767
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES ABANDONNÉES	1 664	(43 193)	4 904	(268 767)
IMPÔTS	-	-	-	-
RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES	1 664	(43 193)	4 904	(268 767)
Gain sur cession d'actifs incorporels ⁽¹⁾	-	-	-	1 089 696
BÉNÉFICE NET LIÉ AUX ACTIVITÉS ABANDONNÉES	1 664	(43 193)	4 904	820 929

⁽¹⁾ Net des frais légaux au montant de 99 999 \$.

NOTE 5 PROVISIONS POUR CONTRATS DÉFICITAIRES

La provision pour contrats déficitaires est liée à deux contrats provenant de la cessation d'exploitation des activités Canadiennes à Toronto. Un premier contrat lié à la sous-location en vertu du bail de Toronto et un second à la location d'une imprimante multifonction. Ces contrats génèrent un manque à gagner de 4 203 \$ pour la période qui se terminera le 31 août 2017.

	Total
	\$
Solde au 31 mai 2015	30 009
Utilisation	(13 784)
Solde au 31 mai 2016	16 225
Utilisation	(12 022)
Solde au 28 février 2017	4 203

NOTE 6

NORMES COMPTABLES PUBLIÉES, MAIS QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR

Instruments financiers

La version définitive de l'IFRS 9, publiée en juillet 2014 par l'IASB, remplace IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation et IFRIC 9 Réexamen de dérivés incorporés ainsi que les versions d'IFRS 9 publiées par l'IASB en novembre 2013, en octobre 2010 et en novembre 2009. Cette norme définitive reprend en grande partie les dispositions en matière de classement et d'évaluation de même que le nouveau modèle de comptabilité de couverture des versions antérieures, et elle introduit un modèle unique et prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues. Les principaux éléments ajoutés à la version définitive de la nouvelle norme sont les suivants :

- Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si leur détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers, et que les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.
- Tous les profits et pertes sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés en résultat lorsque l'actif financier est déprécié, reclassé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou décomptabilisé.
- Un modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues s'applique aux instruments financiers évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, aux créances locatives, aux actifs sur contrats ou aux engagements de prêts et contrats de garantie financière. L'entité comptabilise les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir si le risque de crédit que comporte l'instrument financier n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale, et elle comptabilise les pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale.
- L'IFRS 9 comprend aussi de nouvelles règles générales de comptabilité de couverture, ce qui aura pour effet d'aligner davantage la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. Ces nouvelles règles ne modifient pas en profondeur les types de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité de la couverture; toutefois, elles offriront un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées aux fins de la gestion des risques satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture, et feront davantage appel au jugement dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture. Des dispositions transitoires particulières ont été établies aux fins de l'application des nouvelles règles générales de comptabilité de couverture.

La société devra classer les actifs financiers comme étant évalués ultérieurement soit au coût amorti soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique que suit la société pour la gestion des actifs financiers et des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. L'évaluation de la plupart des passifs financiers au coût amorti est maintenue, mais lorsqu'une entité évalue un passif financier à la juste valeur, la partie des variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité doit être présentée dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'au résultat net.

L'IFRS 9 a aussi donné lieu à des modifications à l'IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir afin d'ajouter des obligations d'information sur la stratégie de gestion des risques de l'entité et sur l'effet de la comptabilité de couverture sur ses états financiers. La date d'entrée en vigueur d'IFRS 9 vise les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018 et la norme doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. Le retraitement des périodes antérieures n'est pas exigé, et il est permis uniquement si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes consolidés.

Éclaircissements sur les modes d'amortissement acceptables

IAS 16 – Immobilisations corporelles et IAS 38 – Immobilisations incorporelles ont été révisées afin d'intégrer des modifications publiées par l'IASB en mai 2014. Les modifications apportées à IAS 16 précisent que l'utilisation de modes d'amortissement fondés sur les produits n'est pas appropriée pour déterminer l'amortissement d'une immobilisation. Les modifications apportées à IAS 38 précisent qu'il est généralement présumé qu'un mode d'amortissement fondé sur les produits n'est pas approprié pour évaluer la consommation des avantages économiques intrinsèques d'une immobilisation incorporelle. Toutefois, les modifications prévoient des circonstances limitées dans lesquelles un tel mode d'amortissement peut être approprié. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes consolidés.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, qui remplace l'IAS 11, Contrats de construction, l'IAS 18, Produits des activités ordinaires, l'IFRIC 13, Programmes de fidélisation de la clientèle, l'IFRIC 15, Contrats de construction de biens immobiliers, l'IFRIC 18, Transferts d'actifs provenant de clients, et la SIC-31, Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité.

La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux approches de la comptabilisation des produits : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions, axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits comptabilisés et/ou sur le moment de leur comptabilisation.

La nouvelle norme s'applique aux contrats avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. La nouvelle norme entrera en vigueur pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2018. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes consolidés.

IFRS 16 - Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 laquelle remplacera IAS 17 «Contrats de location». IFRS 16 supprime le classement à titre de location simple et impose aux preneurs de constater tous les contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un droit d'utilisation et une obligation locative. Une exemption est permise pour les contrats de location à court terme et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. De plus, IFRS 16 : modifie la définition du contrat de location ; établit les exigences de comptabilisation de l'actif et du passif, notamment sur les aspects complexes comme les composantes autres que de location, les paiements locatifs variables et les périodes optionnelles ; modifie la comptabilisation des accords de cession bail; conserve en grande partie l'approche d'IAS 17 pour la comptabilisation des contrats de location par le bailleur et présente de nouvelles obligations d'information. IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 et l'adoption anticipée est permise dans certaines circonstances. La société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

NOTE 7

ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige fréquemment que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses ou des jugements subjectifs à propos d'événements futurs et d'autres questions ayant une incidence sur les montants portés aux états financiers, notamment l'actif, le passif, les produits, les charges et les informations connexes. Ces hypothèses, estimations et jugements sont fondés sur l'expérience, les attentes, les tendances actuelles et d'autres facteurs que la direction juge pertinents lors de la préparation des états financiers consolidés. La direction revoit régulièrement les conventions comptables, les hypothèses, les estimations et les jugements afin de s'assurer que les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la société et qu'ils sont établis conformément aux IFRS.

Les estimations comptables et jugements critiques sont ceux qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif et qui se rapportent souvent à des questions ou à des résultats par nature incertains et susceptibles d'être modifiés. Par conséquent, la direction souligne le fait que les événements futurs diffèrent souvent des prévisions et des attentes et que les estimations nécessitent régulièrement des ajustements.

Selon la direction, voici les secteurs où les principales conventions comptables ont une incidence sur les estimations comptables et les jugements critiques utilisés dans l'établissement des états financiers consolidés de la société.

Durée d'utilité estimée

La direction estime la durée d'utilité des immobilisations corporelles et des actifs incorporels en fonction de la période pendant laquelle elle s'attend à pouvoir utiliser les actifs. Le montant et l'échéancier des dotations aux amortissements afférentes aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels pour une période donnée sont touchés par les durées d'utilité estimées. Les estimations sont révisées au moins une fois l'an et sont mises à jour si les attentes changent en raison de l'usure physique, de l'obsolescence technique et commerciale.

Actifs incorporels

Les valeurs attribuées aux actifs incorporels amortissables à durée d'utilité déterminée sont établies à partir d'estimations et d'hypothèses importantes.

Afin de déterminer si les actifs incorporels identifiables ont subi une perte de valeur après leur acquisition ou si un actif incorporel ayant subi une perte de valeur peut reprendre sa valeur comptable, la direction procède à des évaluations fondées sur des estimations comprenant notamment les flux de trésorerie futurs ajustés au risque. Les projections de flux de trésorerie sont établies d'après les prévisions de l'entité, la conjoncture et les perspectives commerciales et sont donc par nature fondées sur un jugement.

Les hypothèses utilisées dans l'évaluation des pertes de valeur pourraient être modifiées par des événements futurs, ce qui pourrait affecter significativement les résultats d'opération futurs de la société en raison d'une augmentation des pertes de valeur, ou de leur reprise, ou d'ajustements aux charges d'amortissement.

Juste valeur des options d'achat d'actions

La direction doit faire preuve de jugement pour établir la juste valeur des options d'achat d'actions, notamment en ce qui concerne le choix d'un modèle d'évaluation, l'estimation de la volatilité du cours de l'action et la durée prévue des instruments sous-jacents. Tout changement visant les estimations ou les données utilisées pour déterminer la juste valeur pourrait avoir une incidence significative sur les résultats d'opération ou les autres composantes des capitaux propres de la société dans le futur.

Aide gouvernementale

La société a le droit de recevoir une aide publique sous la forme de crédits d'impôt et de subventions pour la recherche et le développement. Le montant de cette aide publique est porté en réduction des dépenses correspondantes et du coût de l'actif acquis. Des crédits d'impôt sont accordés pour les dépenses de recherche et de développement admissibles, lesquelles comprennent les frais directs et indirects, ainsi qu'un montant raisonnable de frais généraux. Les subventions sont attribuées sous réserve du respect des termes et conditions des ententes connexes. L'aide gouvernementale est comptabilisée lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la société a rempli les exigences du programme de subvention approuvé ou, pour ce qui est des crédits d'impôt, lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront réalisés.

Définitions des unités génératrices de trésorerie

La détermination des unités génératrices de trésorerie exige du jugement pour déterminer le niveau le plus bas pour lequel il y a des entrées de trésorerie largement indépendantes générées par le groupe d'actifs. Cette détermination pourrait avoir un impact sur les résultats des tests de dépréciation et, selon le cas, sur la charge de dépréciation comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

Contrepartie conditionnelle à recevoir

La direction estime la contrepartie conditionnelle à recevoir en fonction de la probabilité du niveau de réalisation potentiel des conditions contractuelles à respecter.

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la société à commercialiser sa technologie implique de porter des jugements. La situation actuelle indique l'existence d'une incertitude susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. De plus amples informations au sujet de la continuité de l'exploitation sont présentées à la note 2.



**NOTE 13
DETTE À LONG TERME**

Le 14 juillet 2015, ZoomMed a conclu une offre de prêt pour le financement des améliorations locatives et d'équipements bureautiques avec Investissement Québec pour un montant total de 170 000 \$.

Le prêt porte intérêt au taux préférentiel majoré de 2,5 % versable mensuellement à compter de mars 2016 et est garanti par une hypothèque mobilière de 1er rang d'un montant principal de 204 000 \$ et d'une hypothèque additionnelle de 40 800 \$ grevant l'universalité des biens présents et futurs, meubles, corporels et incorporels de ZoomMed pour un total de 244 800 \$.

Le déboursement du prêt a été fait le 25 février 2016 en un seul versement de 170 000 \$ et le capital est remboursable en 30 versements mensuels égaux et consécutifs de 5 667 \$, échéant le 28 février 2019.

	Total
	\$
Montant initial	170 000
Paiement au cours de l'exercice	-
Solde au 31 mai 2016	170 000
Paiement au cours de la période	(34 000)
Solde au 28 février 2017	136 000
Portion court terme	68 000
Portion long terme	68 000

Les versements à effectuer au cours des prochaines périodes de 12 mois sont les suivants :

	\$
2018	68 000
2019	68 000

**NOTE 14
OBLIGATIONS DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT**

ZoomMed a conclu un contrat de location-financement visant l'installation et l'utilisation d'un système téléphonique IP. Le contrat vient à échéance le 15 septembre 2020 et la valeur résiduelle sera de 1 \$. Le contrat est remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 511 \$.

	Total
	\$
Montant initial	25 998
Paiements au cours de l'exercice	(3 974)
Solde au 31 mai 2016	22 024
Paiements au cours de la période	(3 494)
Solde au 28 février 2017	18 530
Portion court terme de l'obligation en vertu d'un contrat de location-financement	4 961
Portion long terme de l'obligation en vertu d'un contrat de location-financement	13 569
	18 530



Les paiements de location minimaux pour les prochaines périodes de 12 mois sont les suivants :

	Paiements de location minimaux		Valeur actualisée des paiements de location minimaux	
	28 février 2017	31 mai 2016	28 février 2017	31 mai 2016
	\$	\$	\$	\$
2017	-	6 134	-	4 701
2018	6 134	6 134	5 088	5 051
2019	6 134	6 134	5 359	5 427
2020	6 134	6 134	5 644	5 831
2021	2 557	1 021	2 439	1 014
Intérêts compris dans les paiements minimaux	(2 429)	(3 533)	-	-
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	18 530	22 024	18 530	22 024

NOTE 18 RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Les actionnaires de ZoomMed ont adopté une résolution approuvant le régime d'options d'achat d'actions variable de 10 % lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire tenue le 29 novembre 2016. Le régime d'options d'achat d'actions prévoit que les modalités et conditions des options et le prix de levée des options seront déterminés par les administrateurs sous réserve des restrictions de prix et autres exigences imposées par la Bourse. L'attribution d'options d'achat d'actions octroyées par le régime ne peut excéder une période de cinq ans et le prix d'exercice doit être acquitté en entier avant l'émission des actions.

Le tableau suivant dresse un sommaire de l'évolution de la situation du régime pour la période de neuf mois close le 28 février 2017 et l'exercice clos le 31 mai 2016 :

	Options	Prix de levée moyen pondéré
		\$
Solde au 1 ^{er} juin 2015	13 380 000	0,09
Octroyées	1 100 000	0,21
Annulées	(1 965 000)	0,16
Solde au 31 mai 2016	12 515 000	0,09
Annulées	(1 830 000)	0,15
Solde au 28 février 2017	10 685 000	0,08

Transaction pour la période de neuf mois close le 28 février 2017

Aucune transaction n'a eu lieu au cours de la période de neuf mois close le 28 février 2017.

Transaction de l'exercice clos le 31 mai 2016

En janvier 2016, ZoomMed a octroyé 1 100 000 options d'achat d'actions permettant à leurs détenteurs d'acquérir 1 100 000 actions ordinaires à un prix d'exercice de 0,21 \$ l'action pour une période de cinq ans.

La juste valeur des options octroyées au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016 a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle d'évaluation d'options de Black & Scholes en fonction des hypothèses suivantes :



Date	21 janvier 2016
Quantité	1 100 000
Valeur de l'action	0,02 \$
Rendement prévu de l'action	Néant
Volatilité prévue	196 %
Taux d'intérêt sans risque	0,71 %
Durée prévue	60 mois

Le coût de rémunération à base d'actions pour le régime représente une charge non récurrente de 20 130 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2016.

Les tableaux suivants dressent l'état de la situation du régime au 28 février 2017 et au 31 mai 2016 :

a) Au 28 février 2017

Options en circulation				Options pouvant être levées	
Nombre	Durée d'exercice résiduelle moyenne pondérée (en mois)	Prix de levée moyen pondéré	Juste valeur moyenne pondérée	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$	\$		\$
2 485 000	5	0,10	0,04	2 485 000	0,10
7 100 000	35	0,05	0,01	7 100 000	0,05
1 100 000	47	0,21	0,02	1 100 000	0,21
10 685 000	29	0,08	0,02	10 685 000	0,08

b) Au 31 mai 2016

Options en circulation				Options pouvant être levées	
Nombre	Durée d'exercice résiduelle moyenne pondérée (en mois)	Prix de levée moyen pondéré	Juste valeur moyenne pondérée	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$	\$		\$
1 830 000	6	0,15	0,05	1 830 000	0,15
2 485 000	14	0,10	0,04	2 485 000	0,10
7 100 000	44	0,05	0,01	7 100 000	0,05
1 100 000	56	0,21	0,02	1 100 000	0,21
12 515 000	34	0,09	0,02	12 515 000	0,09

NOTE 19

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	28 février 2017		31 mai 2016	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 969	7 969	323 396	323 396
Prêts et créances	160 000	160 000	167 500	167 500

	28 février 2017		31 mai 2016	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers				
Obligation découlant d'un contrat de location-financement	18 530	18 530	22 024	22 024
Dettes à long terme	136 000	136 000	170 000	170 000
Autres passifs	253 286	253 286	98 903	98 903

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des prêts et créances et des autres passifs correspond approximativement à leur valeur comptable du fait que ces instruments financiers ont des échéances relativement brèves.

La société répartit ses actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur selon une hiérarchie qui se compose de trois niveaux et qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser leur évaluation. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 – Les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Un marché actif pour un actif ou un passif est un marché dans lequel les transactions pour un actif ou un passif surviennent avec une fréquence et un volume suffisant pour fournir de l'information sur les prix sur une base continue.

Niveau 2 – Les données d'entrée observables, autres que les prix cotés visés au niveau 1, tels que les prix cotés pour des actifs ou des passifs similaires ; les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas des actifs, ou d'autres données d'entrée qui sont observables ou qui peuvent être corroborés par des données de marché observables pour la presque totalité de la durée de vie des actifs ou des passifs.

Niveau 3 – Les données d'entrée qui sont fondées sur très peu de données de marché ou qui ne sont fondées sur aucune donnée de marché et qui sont importantes pour établir la juste valeur des actifs ou des passifs.

Au 28 février 2017 et au 31 mai 2016, les seuls instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et ils ont tous été classés au niveau 1.

NOTE 20 RISQUES ET INCERTITUDES

La société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. La société est principalement exposée au risque de crédit, au risque de taux d'intérêt, au risque du marché, au risque de liquidité et au risque de personnel clé.

a) Risques associés aux instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour la société si un débiteur manque à son obligation. Ce risque provient principalement du crédit que la société consent à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Des évaluations de crédit sont effectuées de façon continue et l'état consolidé de la situation financière tient compte d'une provision pour mauvaises créances. Aucune évaluation qualitative n'a été faite, la direction ayant évalué que le risque de crédit n'était pas significatif.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. Dans le cours normal de ses opérations, la société est exposée au risque lié aux variations de taux de change du dollar américain.

Au 28 février 2017, la société détient les soldes suivants en dollar américain converti : l'encaisse de 495 \$ (421 \$ au 31 mai 2016). Aucune analyse de sensibilité n'a été effectuée en raison du caractère non significatif des soldes libellés en devise étrangère.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est présent en période de fluctuation des taux et lorsque des écarts sont prévus dans l'appariement des flux monétaires entre les actifs et les passifs.

La société n'a pas de dette qui porte intérêts à des taux variables. La société est, par contre, exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la société à un risque de juste valeur. De plus, elle investit en partie ses liquidités, à taux garanti, dans des instruments financiers. Ces instruments financiers constituent un risque minimum pour la société.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la société éprouve des difficultés à s'acquitter de ses obligations liées aux passifs financiers. La société est exposée à ce risque principalement en regard de ses créiteurs, sa dette à long terme et de son obligation en vertu d'un contrat de location-financement.

Pour répondre à ses besoins en capitaux, la société peut envisager des ententes de collaboration ainsi que des financements supplémentaires, publics ou privés pour les affecter à une partie ou à la totalité de programmes particuliers de développement de produits. Les financements privés pourraient comprendre des emprunts et l'émission d'autres titres de participation, ce qui pourrait donner lieu à une dilution pour les actionnaires. Rien ne garantit qu'elle obtienne des fonds supplémentaires. La société gère ce risque en établissant des prévisions de trésorerie détaillées ainsi que des plans opérationnels et stratégiques à long terme. Selon ces prévisions, la majorité des liquidités nécessaires pour les activités d'exploitation proviendront des revenus générés par l'exploitation du Prescripteur ZRx sur le marché américain.

b) Autres risques

Risque du marché

Les rendements futurs de la société dépendent du maintien de la popularité de ses produits existants et de sa capacité à développer et à introduire sur les marchés visés des produits en mesure d'être acceptés et de satisfaire les préférences des clients. La popularité de n'importe quel produit peut être affectée selon les changements dans les préférences des clients ou par l'introduction de nouveaux produits concurrentiels, sur les marchés visés. Le développement de nouveaux systèmes et la distribution de ceux-ci dans les marchés visés exigent des investissements importants.

Les performances liées à la réalisation de la contrepartie conditionnelle à recevoir peuvent varier selon des changements de préférences des clients.

Risque du personnel clé

Le recrutement et la rétention de personnel qualifié sont essentiels à la réussite de la société. Elle est d'avis qu'elle a réussi à recruter de l'excellent personnel pour l'aider à atteindre ses objectifs, mais avec la croissance de ses activités, il est possible qu'elle ait besoin de personnel clé additionnel dans les domaines administratifs, de la recherche et développement, ainsi que de la mise en marché. Bien que la société croie qu'elle pourra attirer et retenir du personnel qualifié, il n'existe aucune garantie à cet effet.

NOTE 22 PARTIES LIÉES

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la société, y compris les administrateurs et certains cadres. Les principaux dirigeants participent au régime d'options d'achat d'actions.

Pour la période de neuf mois close le 28 février 2017, la rémunération de base des principaux dirigeants totalise 307 697 \$ (dont une somme de 200 003 \$ impayée au 28 février 2017) et 307 697 \$ pour la période de neuf mois close le 29 février 2016.



Opérations entre sociétés liées

Un administrateur de la société est associé d'un cabinet d'avocats qui agit à titre de conseiller juridique de la société. Au cours de la période de neuf mois close le 28 février 2017 un montant de 1 381 \$ (88 335 \$ pour la période de neuf mois close le 29 février 2016) a été facturé par ce cabinet d'avocats. Un montant de 9 191 \$ est inclus dans les fournisseurs et charges à payer au 28 février 2017 (7 603 \$ au 31 mai 2016).

Termes et conditions des opérations entre parties liées

Les soldes à la fin de la période sont non garantis et sans intérêts, le règlement se fait au comptant. Il n'y a pas eu de garanties fournies ou reçues pour aucun recevable ou payable entre les parties liées. Pour les périodes de neuf mois closes le 28 février 2017 et le 29 février 2016, la société a comptabilisé une provision à l'égard des recevables dus par des parties liées. Cette évaluation est faite à chaque période financière en examinant l'état financier de la partie liée et le marché dans lequel la partie liée exerce ses activités.

Ces transactions ont été réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale.

NOTE 24 ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Financement

La société a conclu le 14 mars 2017 avec la société Partenaires Persistance Capital II., un financement au montant de 500 000 \$. Le prêt porte intérêts à un taux de 12 % par année payables sur une base mensuelle et d'un frais de mise en place de 25 000 \$. Le prêt sera remboursable selon certaines conditions le 31 mars 2018.